

Communiqué de presse

*Convention d’affaires de l’Union Lémanique des Chambres de Commerce*

**Le tourisme lémanique fait face à son avenir**

**La crise sanitaire a provoqué un coup d’arrêt historique s’agissant du tourisme. Si la filière se remet progressivement de ce choc, elle doit s’adapter à un contexte nouveau. Tant en France qu’en Suisse, la tendance est aux réflexions en termes de marchés et de clientèles. Le dynamisme du tourisme repose aussi sur sa capacité à innover et répondre notamment aux défis de la digitalisation. Pour faire le point, une centaine d’acteurs français et suisses se sont donné rendez-vous ce 7 octobre, à Genève, pour la** [**Convention d’affaires**](https://server.matchmaking-studio.com/fr/ConventionULCC2021/#mms) **de l’Union Lémanique des Chambres de Commerce. L’occasion aussi d’un échange avec les autorités politiques.**

La filière du tourisme revêt un intérêt stratégique pour le territoire lémanique. Si celui-ci dispose d’atouts indéniables, tant au niveau du patrimoine, des infrastructures que des services, l’évolution actuelle du marché impose de réagir à des attentes et demandes nouvelles. La Convention d’affaires organisée ce jeudi à Genève avait pour objectif de contribuer aux réflexions sur cette évolution et sur les tendances actuelles. Un défi de taille pour les offices de tourisme, établissements hôteliers, agences de services digitaux et faîtières. Tous ont néanmoins partagé à Genève une même volonté : rechercher des partenariats en jouant la carte de la proximité et de l’innovation.

Les récentes enquêtes et études menées de part et d’autre de la frontière par les organismes institutionnels du tourisme indiquent toutes une même nécessité, celle de s’adapter aux nouvelles exigences du marché et se réinventer dans le contexte de l’urgence climatique. En ce sens, la digitalisation n’est plus une option et les applications possibles sont multiples dans les domaines de la promotion, de la commercialisation ou encore de l’accueil clientèle.

La filière du tourisme est une importante source d’emplois dans le bassin lémanique, toujours plus interconnecté et interdépendant. La crise a exacerbé la question de l’attractivité de ce secteur, notamment l’hôtellerie et la restauration, qui ont du mal, en France, à retrouver les niveaux d’emplois de 2019. Une situation qui ne semble pas influencer l’emploi frontalier en Suisse, resté stable avec plus de 25'000 personnes concernées, soit 20% de l’emploi frontalier des cantons lémaniques.

Croisant les regards politiques et économiques, les représentants du Conseil du Léman et de l’Union Lémanique des Chambres de Commerce ont confirmé, en marge de la Convention d’affaires, l’importance d’un tourisme innovant pour le territoire lémanique. La stabilisation fragile de la situation invite à la création de modèles d’affaires valorisant les chaînes de valeur d’une région transfrontalière. Dès lors, le soutien politique des autorités reste essentiel au niveau européen, national et local, pour accompagner sur le terrain la dynamique actuelle de rebond.

***Informations complémentaires***

* ***Pascal BROULIS****, Conseiller d’Etat vaudois en charge des relations extérieures, Président du Conseil du Léman, +41 21 316 20 01*
* ***Gérard PAOLI****, Vice-président du Département de l’Ain, Président de la Commission Economie, Tourisme et Population frontalière du Conseil du Léman, +33 4 74 47 49 95*
* ***Vincent DUBI****, Directeur Adjoint de la Chambre vaudoise du commerce et de l’industrie, Présidence de l’Union Lémanique des Chambres de Commerce, +41 21 613 36 67*